

Bienvenue aux hôtes et aux président.e.s,

Vous trouverez ci-dessous (et en pièce jointe) quelques derniers points et rappels :

Remarques d'ordre administratif

1. Vous trouverez ci-joint quelques remarques types d'ordre administratif à relayer en début de séance.
2. Nous avons inclus une déclaration de reconnaissance territoriale virtuelle. Vous êtes également invité.e.s à utiliser la déclaration de reconnaissance territoriale de votre choix.
3. Nous avons inclus une déclaration de reconnaissance pour les événements ouverts financés et une déclaration générale reconnaissant la Fédération lorsque la déclaration de financement ne s'applique pas. Nous vous serions très reconnaissants d'inclure ces documents dans vos remarques d'ordre administratif.
4. Sur la page 2 se trouve un modèle de grille que les hôtes peuvent utiliser pour recueillir et rassembler facilement les coordonnées des conférenciers.

Imprévus

1. En cas d'absence d'un conférencier, et si l'hôte a déployé des efforts soutenus pour le contacter, nous passerons simplement au conférencier suivant. Étant donné que les conférenciers doivent être en ligne 15 minutes à l'avance, si un conférencier n'est pas à l'heure pour le début de sa présentation, nous ne pourrons pas l'attendre... le spectacle doit se poursuivre!
2. Si certaines personnes éprouvent d'importants problèmes liés à Internet, nous leur recommanderons de faire leur présentation sans PowerPoint ou de ne pas utiliser la vidéo, ou bien une combinaison de ces deux possibilités. Si un président ou une présidente éprouve des problèmes de connexion, nous lui demanderons également de ne pas utiliser la vidéo.
3. Si nous devons interrompre une séance et en rouvrir une autre, nous modifierons le lien dans la plate-forme virtuelle aussi rapidement que possible.
4. Conformément à l'engagement de la Fédération en faveur de discussions et de participations respectueuses, inclusives et collaboratives, le médiateur du Congrès est à la disposition de tous les participants au Congrès en tant que ressource indépendante, neutre et confidentielle pour leur permettre de faire part de leurs préoccupations et recevoir un soutien en vue de trouver des solutions appropriées. L'équipe des médiateurs du Congrès peut être jointe à l'adresse suivante : congressh.ombuds@gmail.com.
5. Pour tout problème qui pourrait se produire au cours d'une séance, les techniciens de l'événement et les surveillants de salle contacteront le gestionnaire de service de la Fédération et le médiateur du Congrès. Les hôtes et le président ou la présidente peuvent également s'adresser au surveillant de salle ou au technicien de l'événement, en privé, pour signaler toute situation qui les met mal à l'aise ou qu'ils souhaitent renvoyer à la Fédération et au médiateur du Congrès. Le médiateur du Congrès peut être joint directement à l'adresse congressh.ombuds@gmail.com.

- Dans l'immédiat, le technicien d'événement et/ou le surveillant de salle peuvent prendre les mesures suivantes : mettre en sourdine le micro du participant, de sorte qu'il ne puisse le rétablir lui-même; désactiver temporairement le fil de clavardage; et/ou exclure la personne de la séance (après avoir reçu les directives d'un haut responsable de la Fédération). Nos équipes se conformeront aux principes établis dans le [Code de conduite](#). Nous comprenons qu'il s'agit d'événements organisés par vos associations et, à ce titre, nous nous adresserons également à votre équipe pour qu'elle nous fournisse des renseignements contextuels en cas de malentendu. La plate-forme FORJ, les techniciens d'événement ou les surveillants de salle seront en définitive responsables de l'expulsion de toute personne d'une séance et de la modification de la rencontre, c'est-à-dire de la désactivation du fil de clavardage, mais, en tant qu'hôte ou président.e, vous êtes invité.e.s à mettre des micros en sourdine ou à faire cesser tout ce qui vous semble préjudiciable. Nous devons tous travailler de concert si ces situations se présentent, mais n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous remarquez quelque chose ni à agir en cas de problème!